

Essai sur les origines et le développement du ju-jitsu au Japon et en Belgique

par Jean-Louis WEYLAND – édition originale décembre 2003 – version corrigée janvier 2012 (les modifications apportées figurent en gras dans le texte)

Note de l'auteur : Un communiqué du 23 avril 2008 de Xian, m'a incité à revisiter mon essai.

Voici le texte de ce communiqué :

« Les étonnants raccourcis dont s'émaillent sans cesse les textes des « francophones » de Belgique lorsqu'il s'agit de faits historiques finissent par ressembler à du négationnisme. Lorsque l'on se pique de faire un « essai d'histoire du jiu-jitsu », il vaudrait mieux approfondir l'étude des sources et vérifier leur exactitude. Enfin, rien n'empêche de trouver quelques personnages « vivants » et, faisant abstraction des luttes tribales Flamands-Wallons, leur tenir une conversation souvenirs.

Ainsi, je pense qu'il est important pour les actuels pratiquants belges de jiu-jitsu de savoir que le développement de cet art martial s'est effectué d'abord à Bruxelles, où les premiers pratiquants furent les élèves des frères Minne (qui ne furent pas des clowns de music-hall mais bien des enseignants réels dans un monde qui ne connaissait pas encore la manne socialiste des « subsides »).

Alexandre et Maurice Minne tiennent leur savoir de Maîtres chinois (appris là-bas) et de perfectionnement permanent avec les Japonais de l'époque, particulièrement Yuko Tani. Le jiu-jitsu belge connaît un beau moment de gloire lorsque Victor Boin devint champion en 1907. De cette époque datent les premiers « professeurs » de la discipline, ils se nomment Giernaert , Mertens entre autres.

La guerre tristement célèbre sous le nom de « deuxième guerre mondiale » va bouleverser l'ordre existant des choses. A sa suite, un monde nouveau se crée, initié dans le domaine de l'art martial par les découvertes des uns et des autres. Koizumi a laissé des traces chez les commandos anglo-saxons, les anciens élèves de Kawashi essaient parmi les anciens militaires démobilisés.

Si le jiu-jitsu perdure à Bruxelles, c'est grâce encore à Maurice Minne et à ses élèves tandis que les Anversois s'entraînent avec le Hollandais Van Nieuwenhuizen.

Les techniques enseignées aux uns et aux autres s'apparentent au Tenshin Shinyo Ryu qui était le jiu-jitsu pratiqué par Yuko Tani et la plupart des Japonais ayant vécu un moment à Londres et enseigné au BUDOKWAI. Certains de ces « sensei », tel Koizumi, avaient déjà publié des ouvrages descriptifs à l'usage des Européens.

Le jiu-jitsu belge va donc ainsi devenir totalement belge puisque'il va se scinder en trois écoles distinctes et que chacune d'elle va également soit se subdiviser soit s'enorgueillir d'être la seule et unique fédération officielle, la zwanze de Thijl Uylenspiegel et de Tchantchès nous rattrapent.

On va même plus loin dans l'invention des légendes, mon ami Falise aurait, dit un brave Rebecquois, a été invité à un « défi » par Maurice Minne.

L'époque n'était pas à ce genre de défis et si pour gagner sa vie, plusieurs pratiquants de ce temps-là étaient catcheurs le dimanche sous les masques amusants de l'Ange blanc et autres démons, dans les dojos qui ne se nommaient encore que des « salles » on était très sérieux.

Effectivement, Ravinet, Pianetti et Kolychkin formèrent un groupe de pratiquants plus intéressés par le judo que par le jiu-jitsu ; ils sont rejoints par l'ami carolorégien Falise. Comme moi-même, André Noël ou Ernest Grosjean d'une part, les anciens de la Ligue

Belge de Judo, d'autre part, pourraient raconter de nombreuses anecdotes des suites de cette rencontre, on quitte le domaine du jiu-jitsu.

Ravinet s'installe judoka rue de la Glacière à Saint-Gilles et Falise s'installe à Marcinelle dans la banlieue de Charleroi. Avec le club bruxellois du « Trèfle » ce seront les pépinières des judokas qui se présenteront aux championnats du Monde.

Si le jiu-jitsu devient donc provisoirement « absent » en Wallonie pour cause de transformation pédagogique en « judo », il n'en va pas de même à Bruxelles et en région flamande.

A Bruxelles, plusieurs écoles existent, issues toutes de la pratique « Minne », particulièrement on retrouve au début des années cinquante les ceintures noires nommées par Minne (il fallait dix ans de pratique) Van Itsem Pierre, les frères Schmit, Marcel Beheydt, George Leroy et Alexander Van Der Perren mais aussi quelques autres n'ayant passé que peu de temps auprès du « prof » : Jean Stas, Julien Naessens, et Léon Geirnaert.

Au nord du pays, le jiu-jitsu va connaître lui aussi une disparition progressive pour les mêmes raisons pédagogiques (et de collecte de subventions).

François van Haesendonck tiraillé entre judo et jiu-jitsu acceptera de participer à la fondation de la Belaja dont le judoka Tokio Hirano sera le mentor. Van Haesendonck va donc sans cesse œuvrer à la bonne collaboration entre judo et jiu-jitsu, en particulier au travers de l'International Martial Arts Federation où siégeait Minori Mochizuki. La petite histoire nous apprend que François avait été séduit par le jeu de l'acteur américain Peter Lorre qui effectivement était un pratiquant de haut niveau connu en jiu-jitsu aux Etats-Unis.

Au départ de ces différentes branches, le jiu-jitsu continue à se développer en Belgique, et bon nombre d'écoles ont fleuri et prospéré en étudiant et en développant les techniques, styles et méthodes légués par ces pionniers auxquelles s'ajoutent désormais (mondialisation oblige) des variables et variations provenant de partout.

Xian. »

A la recherche de Xian, qui semble si bien connaître l'histoire du ju-jutsu en Belgique :

Xian, chroniqueur



Christian Drèze, né en Belgique en 1941, pratique les arts martiaux depuis 1959 alors qu'étudiant officier de marine, il s'initie au judo. Brutalement projeté dans les guerres africaines de l'époque, il deviendra moniteur de close-combat. Il découvre par hasard le jiu-jitsu en 1960.

Séduit par la philosophie sous-jacente de cet art martial, soucieux de se perfectionner sans cesse, profitant de nombreux voyages professionnels et privés, il fréquentera plusieurs maîtres asiatiques,

américains et européens, puisant ainsi aux sources mêmes du jiu-jitsu traditionnel, de ses évolutions et de ses déviations, les thèmes qu'il ne cessera de développer depuis. Sa conviction profonde est que la recherche perpétuelle de soi au travers de la gestuelle de l'art martial originel développe une philosophie vitale du bonheur.

Il utilisera cette philosophie tout au long de sa vie professionnelle, familiale et sportive, plus spécialement en ce qui nous concerne, lors de ses participations à la création de

plusieurs associations promotrices du jiu-jitsu, discipline « longtemps confidentielle » puisque très peu médiatique. Retiré depuis 1998 à la suite d'un accident à la colonne vertébrale (totalement étranger à la pratique de l'art martial), il se consacre à une autre de ses passions dévorantes : l'écriture, ainsi nous rejoint-il très régulièrement pour cette chronique signée Xian.

Parce que l'époque aime les « références », voici son curriculum vitae :

Curriculum

À la manière de « Ces messieurs des fédérations »...

Et d'un amateur éclairé qui avait écrit : C'est avec plaisir que je vous informe de mes grades. Alors pas de fausse modestie, certains grades sont peut-être "périmés". Mais, ils rallongent ma carte de visite et prouvent s'il en était besoin, mon ouverture sur la pratique.

Mes compétences dans les Arts Martiaux :

La seule qui compte :

Remise de ma ceinture d'expert en jiu-jitsu par Georges Leroy,
méthode Ito Okita

Mes grades :

SOKE BUDOKI GOSHIN JITSU

EXPERT EN JU-JUTSU ET KOBUDO
KYOSHI NIHON JITSU

MONITEUR DE CLOSE-COMBAT

CEINTURE NOIRE 4ème dan HO SHIN TAI JITSU
CEINTURE NOIRE 3ème dan TENSHIN SHINYO JUJITSU
CEINTURE NOIRE 3ème dan JUDO (KODOKAN)
CEINTURE NOIRE 1er dan AÏKIDO (MURASHIGE)
CEINTURE NOIRE 1er dan. KARATÉ (WADO RYU)
CEINTURE NOIRE 1er dan JUDO (KAWAISHI)

MASTER OF SHIATSU TOKYO JUDOJO

Fondateur du Budo Aikokai et ancien Président
Co-Fondateur de la Nederlandse Culturele gemeenschap van België van
Wado-Ryu Karate (official Belgian Wadokai)

Ancien Président de l'Amicale des arts martiaux
Ancien Directeur de l'École de JUJUTSU Traditionnel
Ancien Vice-Président de la commission des grades du COLLÈGE DES
CEINTURES NOIRES
Ancien Membre du bureau JUJUTSU du COLLÈGE DES CEINTURES
NOIRES
Ancien Membre de la commission pédagogique et du comité des grades
KOKUSAI GOSHINDO REMEI

Ancien membre de :

L'INSTITUT DE PSYCHOSOMATIQUE NATURELLE
L'AFRICAN JUJUTSU TEACHERS ASSOCIATION
LA COMMISSION PÉDAGOGIQUE DE L'EUROPEAN JUJ
ASSOCIATION
L'INSTITUT DES SCIENCES PARAPSYCHOLOGIQUES

ORIENTALES

Ancien correspondant permanent de France-JUDO, de MÉDECINES DOUCES (langue française)
Ancien correspondant permanent de BLACK BELT (langue anglaise) et SANDO (langue néerlandaise)
Auteur de divers ouvrages consacrés aux arts martiaux (voir la rubrique [Cdécritures](#))

Mon essai :

Bien de mythes et de légendes circulent sur la naissance et le développement du ju-jutsu.

Cet essai n'a d'autre but que la recherche d'une certaine vérité faisant fi des clichés stéréotypés glorifiant des maîtres qui ne cherchaient somme toute qu'à dépasser leur condition d'homme en suivant la Voie, leur Voie.

Depuis la nuit des temps, l'homme a dû lutter pour essayer de survivre aux agressions et, au fil des siècles, mû par l'instinct de survie et de conservation, il a conçu différentes techniques de combat en fonction des dangers à affronter (bêtes sauvages, luttes tribales, guerres, ...), de ses traditions, croyances et coutumes. Chaque peuple possède ainsi, dans l'héritage légué par les générations passées, des méthodes de combat avec ou sans armes qui, en raison des aléas de son évolution, sont tantôt rudimentaires, tantôt très élaborées.

L'origine exacte de la mutation de ces méthodes ancestrales de combat en arts martiaux reste néanmoins une véritable énigme pour qui tente d'en percer le mystère . Bien entendu, l'on peut se perdre en conjectures et échafauder les hypothèses les plus folles, mais force est de constater que les sources historiques fiables ne sont pas légion. Pour ma part, je me bornerai donc au constat suivant : tout comme le savoir humain et la sagesse, les méthodes de combat primitives sont améliorées graduellement et, un jour, au gré des échanges commerciaux, politiques et culturels entre différentes civilisations, elles sont systématisées comme arts martiaux. L'axe Inde-Chine-Japon et les pérégrinations et tribulations des voyageurs, moines-pèlerins et marchands sur les routes de l'Orient, parsemées de brigands et de hors-la-loi sans foi ni loi, sont sans doute les vecteurs de diffusion et de développement des techniques de défense que le Japon codifia et diffusa mondialement sous l'appellation de JU-JUTSU.

Je laisserai aux historiens le soin de confirmer ou d'infirmier les récits concernant Bodhidharma (Dharuma en japonais) et les autres personnages de légende qui seraient à l'origine des arts de combat et dont la vie est abondamment commentée dans la littérature spécialisée et sur Internet. Je respecte tous ces grands maîtres initiés en rêve par les dieux, car qui suis-je pour mettre en doute ces vérités révélées ?

Ma nature peut-être trop terre à terre privilégie cependant une approche plus réaliste de la naissance des arts martiaux et je vous invite à mettre le cap sur le Japon pour tenter de comprendre l'évolution et la diffusion du ju-jutsu en tant que construction intelligente.

Bien que l'on trouve des épisodes de lutte au corps-à-corps dans de vieux ouvrages tels que le KOJIKI (récit des choses anciennes) et le NIHONGI (ou NIHON SHOKI) (chroniques du Japon), c'est toutefois le Moyen-Age japonais (1185 – 1867), avec ses guerres impitoyables entre classes pour le contrôle politique et militaire du Japon et ses périodes de troubles et de désordres généralisés liés aux nombreux soulèvements civils contre les gouvernements qui

constitue le terreau idéal des arts de la guerre.

Vers le milieu du deuxième bakufu (gouvernement militaire), appelé l'époque de Muromachi (1336 – 1573), le ju-jutsu prend réellement de l'importance. Cette période voit fleurir des dizaines d'écoles (ryu) aussi fermées les unes que les autres (la plus ancienne école officielle aurait été fondée en 1447), qui ont pour nom : *Yawara, Hakuda, Kumiuchi, Shubaku, Kempo, Torite, Wajitsu, Tai-jitsu, ...* Les techniques enseignées dans ces écoles dérivent pour l'essentiel des anciennes techniques du sumo et comportent également des techniques d'armes. L'école la plus représentative du vieux ju-jutsu a été fondée en 1532 sous le nom de Takenouchi-Ryu (la légende raconte que, lors d'un temps d'ascèse, l'art du combat avec et sans armes fut révélé au fondateur de cette école, un samouraï de haut rang appelé Hisamori, par les Tengu, génies de la montagne). Cette école enseigne le ju-jutsu mais aussi le sabre court (tsukabukuro), la lance (naginata), le bâton (jo et bo), le poignard (tanto) et d'autres armes (shuriken, ...).

Il faut cependant attendre la fondation du troisième bakufu, en 1603, et l'entrée du Japon dans l'ère « d'Edo » (nom de la capitale des shoguns, actuellement Tokyo) (1603 – 1867) ou « époque des Tokugawa » (nom de la famille investie de la charge de shogun) ou « troisième âge féodal » [opposant à la féodalité naissante des Kamakura (1185 – 1333) et à la féodalité anarchique de Muromachi (1336 – 1573), la féodalité bureaucratique et ordonnée d'Edo], pour voir se développer le ju-jutsu en tant que construction intelligente. De 1603 jusqu'aux environs de 1860-1865 (abolition du féodalisme), quelque trois cents écoles de ju-jutsu vont ainsi chercher à s'individualiser. Les samouraïs sont désœuvrés et se mettent à fréquenter les écoles de ju-jutsu ; les techniques s'affinent et s'imprègnent d'esprit. Le bu-jutsu fait place au bu-do et les guerriers s'entraînent aux techniques d'arts martiaux pour s'épanouir plutôt que pour apprendre uniquement à se battre, en suivant la voie (do) plutôt que la technique (jutsu). Beaucoup d'experts (également issus du monde des paysans qui, eux aussi, ont développé l'art du combat à mains nues et avec des objets familiers et des outils agraires pour défendre leurs droits lors des fréquentes émeutes qui les opposaient au pouvoir et aussi pour faire face aux comportements souvent belliqueux des samouraïs et des ronins) fondent des écoles portant leur nom et forment des élèves qui ouvrent à leur tour leurs propres écoles. Ces écoles forment le vrai début du ju-jutsu. Les maîtres très avancés spirituellement transforment l'art de tuer en art de vivre dans la paix et l'harmonie. Pendant l'ère des Tokugawa, il y a donc de nombreuses écoles de ju-jutsu et de très bons maîtres issus de différents milieux sociaux.

Parmi les grandes écoles, l'on trouve :

- YOSHIN-RYU (école de l'esprit du saule ou école du cœur du saule fondée par SHIROBEI AKIYAMA) ;
- SHIN-NO-SHINDO-RYU (fondée par le policier TAMIZAEMON YAMAMOTO) ;
- TENJIN-SHINYO-RYU (fondée par ISO MATAEMON, qui combine les techniques de YOSHIN-RYU et de SHIN-NO-SHINDO-RYU ; cette branche du ju-jutsu se spécialise dans les attaques des centres nerveux et dans les techniques de frappe des poings)
- TAKENO-UCHI-RYU (voir ci-avant) ;
- KITO-RYU (école de la chute et de l'élévation fondée par FUKUNO MASAKATSU)
- YAGYU-SHINGAN-RYU (fondée par YAGYU. En plus du ju-jutsu, cette méthode comprenait l'étude des armes du KOBUDO).
- TAKEDA-RYU (fondé par la famille TAKEDA ; ce ryu donna naissance au DAITO-RYU qui influença profondément MORIHEI UESHIBA et son aikido).

Au XIX^{ème} siècle, l'isolationnisme du Japon se heurte à la pression grandissante des Etats-Unis et des pays européens, soucieux d'ouvrir le Japon à leur commerce. En 1854, le commodore américain PERRY, commandant une escadre de la marine de guerre, fait ouvrir sous la menace deux ports japonais. En quelques années, le Japon se trouve ouvert à tous les pays étrangers.

1868 est une année terrible pour les écoles de ju-jutsu. Le Shogunat TOKUGAWA est renversé, le gouvernement MEIJI s'installe à Tokyo (anciennement Edo), le système féodal s'achève, le Japon rejette les cultures et traditions anciennes et se tourne vers l'Occident. Les arts martiaux sont interdits en même temps que le port d'armes sous prétexte que ceux-ci sont à l'origine des querelles et des troubles. De nombreuses écoles de ju-jutsu disparaissent et les derniers maîtres, totalement abandonnés, survivent difficilement.

En 1895, la DAI NIPPON BUTOKU KAI est fondée à Kyoto pour perpétuer et promouvoir les arts martiaux dans tout le Japon. La création de cette institution officielle marque un retour aux choses anciennes et d'anciens systèmes de ju-jutsu vont renaître et se développer.

Entre-temps, comme signalé ci-avant, JIGORO KANO, né à Mikage en 1860, étudie dès 1877 le ju-jutsu avec trois maîtres éminents de l'époque (HACHINOSUKE FUKUDA du TENSHIN-SHINYO-RYU, MASAMOTO ISO, fils du fondateur du TENSHIN-SHINYO-RYU et TSUNETOSHI IIKUBO du KITO-RYU), élabore progressivement sa propre méthode de ju-jutsu qu'il baptise JUDO (JIUDO ?) et fonde en 1882 son école à laquelle il donne le nom de KODOKAN.

C'est en septembre 1900, que Edward W. Barton-Wright, un ingénieur anglais qui vécut de longues années au Japon et qui fréquenta différentes écoles de ju-jutsu, introduit cet art en Angleterre, où il fait venir les japonais YUKIO TANI et SADAKAZU UYENISHI.

C'est ici que commence l'histoire du ju-jutsu en Europe.



Edward W. Barton-Wright



Sadakazu Uyenishi



Yukio Tani

En affrontant les meilleurs boxeurs et lutteurs européens lors de grands shows organisés dans le monde du music-hall, avec à la clé d'importantes primes, Yukio Tani et Sadakazu Uyenishi démontrent l'efficacité du ju-jutsu et suscitent la curiosité pour cet art martial. Ils créent le fameux BUDOKWAI DOJO de Oxford Street où viennent très rapidement s'entraîner plusieurs français dont le lutteur Guy de Montgrilhard . Celui-ci ouvre en 1904 le premier cours de ju-jutsu à Paris, sous le pseudonyme de Ré-Nié (la mode exigeait de « japoniser » son nom). Il relève de nombreux défis spectaculaires dont il sort vainqueur et le succès de son école va grandissant, jusqu'au jour où il doit abandonner devant un imposant lutteur russe.



C'est à cette époque que nous devons chercher les premières traces du ju-jutsu en Belgique. **J'espère que Xian ne me contredira pas dans tout ce qui précède ; pour la suite, voyons !**

L'histoire nous raconte qu'un certain ITO-OKITA-MINNE serait à l'origine du ju-jutsu en Belgique et nombre d'écoles se revendiquent de ce grand maître. Mais qui est-il, ce grand maître que d'aucuns nous présentent comme un expert de l'école TENSHIN-SHINYO-RYU ? Incrédule, je n'ai jamais voulu admettre l'existence de ce personnage (qui fleure bon la légende et le mythe) qu'on voulait m'imposer comme la référence dans l'art que je pratiquais.

Ma recherche de la vérité s'est un jour arrêtée dans les arrière-salles des bistrotts qui existaient au début du XXème siècle à la rue Haute à Bruxelles et où étaient organisés des combats. Oh surprise, c'est là que la légende de ITO-OKITA-MINNE s'effondre et que je trouve la trace de la véritable origine du ju-jutsu en Belgique.

ITO-OKITA-MINNE n'est que la contraction des pseudonymes japonais adoptés à l'époque par les frères Alexandre (ITO) et Maurice (OKITA) MINNE. Initiés aux techniques du ju-jutsu [à ce jour, j'ignore où, comment et par qui les frères MINNE ont été initiés à ces techniques, mais je poursuis mes recherches [**Xian me livre un nouvel élément de recherche, ils auraient été initiés en Chine – le nom du Maître n'est pas donné - et se seraient perfectionnés au Japon ou avec des Japonais en Europe ? L'école Tenshin Shinyo Ryu semble être l'école dont ils se revendiquent, c'est l'école de Yukio Tani qui introduisit le ju-jutsu en Europe – d'autres sources contredisent cette assertion, voir la traduction libre in fine du présent essai], les frères MINNE défient quidams et autres**

boxeurs et lutteurs dans les arrière-salles des estaminets de la rue Haute et se forgent une réputation d'invincibilité par les victoires qu'ils engrangent. C'est toutefois surtout l'aîné, ITO (Alexandre), qui glane plusieurs succès. Militaire appartenant au 1^{er} Régiment de Cavalerie de Mons, doté d'une force hors du commun, il pèse 93 kilos et est notamment capable **d'après la légende** :

- de casser un sabre de cavalerie dans son fourreau, sur son genou ;
- de soulever le garrot d'un cheval en se plaçant sous ses pattes antérieures ;
- de soulever une table d'estaminet à l'aide des dents.

En 1902 (à remarquer que l'art du ju-jutsu en Europe n'a que deux ans), en association avec le professeur d'escrime, Julien MERTENS, Alexandre MINNE décide d'enseigner son « savoir » auprès d'amateurs avertis issus pour la plupart de la bourgeoisie. La salle, rue Buduognat à Bruxelles, va abriter la première école de ju-jutsu de Belgique. ITO (Alexandre) MINNE compte parmi ses premiers élèves Victor BOIN, sportif très connu à l'époque et qui deviendra le premier champion de Belgique de ju-jutsu en 1904 (**Xian situe cet épisode en 1907 – ceci pourrait s'expliquer par le fait qu'Alexandre Minne aurait antidaté ses soi-disant débuts en ju-jutsu : 1902 au lieu de 1906 – voir la traduction libre in fine du présent essai**).

OKITA (Maurice) MINNE reprend, un peu plus tard, le flambeau de son frère aîné et enseigne, à son tour, le ju-jutsu.

En 1943, Georges RAVINET suit les cours de ju-jutsu chez Maurice MINNE et devient moniteur dans une succursale de l'école mère.

Après sa rencontre avec M. CARREGA, ceinture orange de judo en France, Georges RAVINET s'intéresse également au judo qui répond plus à son idéal sportif. Il devient co-gérant d'une salle de sports, boulevard Jamar à Bruxelles, en association avec Jacques VERBEIRENS, moniteur d'éducation physique, et c'est là qu'il enseigne les rudiments du judo qu'il puise à gauche et à droite ainsi que dans des livres et revues. André KOLYCHKINE et André PIANETTI sont longtemps ses seuls élèves.

Entre-temps, la réputation d'un autre féru d'arts martiaux japonais, Jean-Marie FALISE de Charleroi, parvient aux oreilles de Maurice MINNE qui l'invite à Bruxelles pour le défier en combat singulier. Jean-Marie FALISE se rend chez Maurice MINNE et c'est là qu'il fait la connaissance de Georges RAVINET, alors ceinture verte (suivant mes sources, cette rencontre se situe en 1946).

Les deux hommes deviennent rapidement complices et décident d'unir leurs efforts afin de promouvoir le judo en Belgique tout en continuant à suivre l'enseignement de Maurice MINNE. Ils se déplacent à de nombreuses reprises en France, où le judo s'est entre-temps bien développé grâce notamment à Moshe FELDENKRAIS et Mikinosuke KAWAISHI, et y rencontrent Jean DE HERDT, élève de Maître KAWAISHI, qui leur donne des conseils. Jean-Marie FALISE ouvre le premier club de judo en Belgique, à Charleroi, en 1947. Georges RAVINET suit son exemple quelques mois plus tard et ouvre un club de judo à proximité de la

gare du Midi à Bruxelles.

Vers la fin de 1948, Jean-Marie FALISE et Georges RAVINET, devenus ceinture marron, projettent de créer une fédération de judo avec Maurice MINNE et l'ASUB (Association Sportive de l'Université de Bruxelles). C'est toutefois Maurice MINNE qui, en mars 1949, crée la Fédération Belge de Judo et Ju-Jitsu (FBJJ) avec quelques-uns de ses partisans. De leur côté, le 6 juin 1949, Jean-Marie FALISE et Georges RAVINET fondent, avec d'autres clubs, l'Association Fédérale Belge de Judo et Ju-Jitsu (AFBJJ) dont Jean DE HERDT précité devient directeur technique.

Les premières ceintures noires du judo belge, diplômées de l'AFBJJ, sont

- Georges RAVINET, 1^{er} dan le 1^{er} janvier 1950 ;
- Jean-Marie FALISE, 1^{er} dan le 3 janvier 1950
- André KOLYCHKINE, élève de la première heure de Georges RAVINET, 1^{er} dan le 29 janvier 1951.

C'est l'AFBJJ qui obtient, en 1953, la venue en Belgique de Maître Ichiro ABE, à l'époque ceinture noire 6^e dan, envoyé officiel du Kodokan. C'est à ce moment que le judo belge trouve vraiment sa voie.

En 1959, lors de la constitution de la Ligue Belge de Judo – Belgische Judo Bond (LBJ – BJB), qui veut unifier le judo en Belgique sous une seule et même bannière, la Fédération Belge de Judo et Ju-Jitsu, alors dirigée par Jean STAS, successeur de OKITA MINNE (décédé en 1954), décline l'offre de l'Institut National d'Education Physique et des Sports (INEPS) et se confine dans la « dissidence » avec d'autres associations telles que :

- l'Union Fédérale des Dojos (constituée par Jean DE HERDT lors de son éviction de l'AFBJJ en 1953) ;
- l'Institut Julien NAESSENS ;
- le Cercle YAMRASHI de Tony THIELEMANS ;
- la Fédération Léon GEIRNAERT.

Depuis lors, le ju-jutsu s'est développé en Belgique, notamment au départ de ces différentes branches, et bon nombre d'écoles ont fleuri et prospéré en étudiant et en développant les techniques, styles et méthodes légués par les pionniers du ju-jutsu en Belgique. C'est grâce au travail acharné de passionnés que le ju-jutsu est devenu ce qu'il est aujourd'hui et qu'il continuera à prospérer, sans renier ses racines. Nul ne détient la vérité suprême et nous nous devons de privilégier l'éclectisme à toute forme de sectarisme.

Merci aux anciens maîtres qui ont tracé le chemin, merci aux pionniers du ju-jutsu en Belgique et à tous les autres qui ont œuvré, souvent dans l'ombre, pour nous léguer l'art de la souplesse qui est aussi une véritable école de vie. Puisse-t-on nous montrer dignes de nos illustres prédécesseurs et, à notre tour, transmettre le goût d'une pratique assidue emprunte d'humilité et

d'une recherche sincère dans l'efficacité de la technique liée au développement d'un esprit de paix et d'harmonie.

En lisant et relisant mon essai, je pense avoir été fidèle à une certaine histoire du ju-jitsu en Belgique.

Le document suivant qui est une traduction libre d'un texte publié à l'adresse Internet <http://judoforum.com> apporte encore quelques informations sur les frères Minne :

ITO-OKITA MINNE

OKITA était le faux nom japonais de Maurice Minne, frère d'Alexandre Minne, qui lui utilisa le faux nom japonais de ITO. Alexandre Minne était un sous-officier du 2^e régiment des Chasseurs à pied à Mons. Il était spectateur de la démonstration de ju-jitsu que Yukio Tani donna en 1905 au Palais du Midi à Bruxelles, Boulevard de Stalingrad, près de la gare du Midi. L'année suivante, Alexandre Minne créa avec le lutteur Julien Merckx, un champion d'escrime, l'Institut d'Education Physique Merckx-Minne. Il copia ce que le lutteur français Guy de Montaillard (qui avait japonisé son nom d'artiste Regnier en Re-Nie) avait fait en France. Alexandre adopta donc le faux nom japonais de ITO (à noter que Ito est un nom japonais existant réellement).

Alexandre « Ito » Minne se targuait, à tort, d'avoir combattu Yukio Tani, Yakitaro Ono et Myake Taro. Ces histoires sont plus que probablement inventées de toute pièce. Minne n'a jamais pratiqué le ju-jitsu. Il falsifia plus tard la date de ses soi-disant débuts en ju-jitsu, les antichronisant à 1902, avant Yukio Tani, pour faire croire qu'il avait lui-même importé le ju-jitsu.

Minne avait un entraînement considérable et une habileté certaine en lutte, mais il ne s'est jamais rendu ni en Angleterre ni en France où les premiers experts japonais de ju-jitsu sont arrivés. Il est décédé en 1952 et son frère Maurice lui succéda sous le faux nom japonais de « Okita ». Un des élèves des frères Minne était Georges Ravinet. Ravinet devint le premier judoka wallon ; il étudia le judo avec un Français en visite à Bruxelles et visita ensuite Paris. Ravinet quitta mine en 1947 et devint une des plus importantes figures dans la création de la Fédération Belge de Judo. Il devint aussi plus tard la première ceinture noire belge de judo. Ravinet ne continua pas le ju-jitsu.

La personne qui plus tard continua le ju-jitsu était Georges Leroy de Bruxelles. Il poursuivit son entraînement avec Minne et devint par la suite un professeur indépendant de budo à Bruxelles. Je ne sais pas s'il est toujours en vie actuellement. Si oui, il serait plus que probablement le seul élève survivant des frères Minne.

Au début en 1906, les élèves de Minne étaient : Carl Brichard, Pierre de Crawez, Henri Defreyn, Henri de Hollander, Chevalier de Thier, J. Dumont, L. Geeraerts, Pierre Grindeau, Louis Meur et C. Skess. Le plus fameux des élèves était Victor Boin, qui devint plus tard le premier président du Comité Olympique Belge.

En conclusion, il n'existe aucun ju-jitsu Ito-Okita-Minne ayant ses origines en Belgique. Ce serait tout au plus une combinaison entre les techniques de lutte apprises par Alexandre et quelques souvenirs que celui-ci avait conservés du spectacle donné par Yukio Tani. Son frère Maurice n'aurait jamais eu non plus une éducation ju-jitsu et aurait appris de son frère. »

Note de l'auteur : Je poursuis mes recherches pour clarifier l'ambiguïté de la situation des

frères Minne. Merci à Xian d'avoir aiguisé ma curiosité.

Souvenirs en photographies :



Photo prise le 24 juillet 1906, à Kyoto, devant de centre d'entraînement de la Dai Nippon Butoku Kai.

Première rangée, de gauche à droite :

Masamizu Inazu: Miura Ryu ...Yazo Eguchi: Kyushin Ryu...Takayoshi Katayama:
Yoshin Ryu Kodokan...Hidemi Totsuka: Totsuka-ha *Yoshin Ryu...Jushin Sekiguchi:
Sekiguchi Ryu...Koji Yano: Takeuchi Ryu...Katsuta Hiratsuka: Yoshin Ryu*

Seconde rangée, de gauche à droite :

...Kehei Aoyagi: Sosuishi Ryu...Mogichi Tsumizu: Sekiguchi Ryu...Hikosaburo
Ohshima: Takeuchi Ryu...Hoken Sato: Kodokan...Kotaro Imei: Takeuchi
Ryu...Mataemon Tanabe: Fusen Ryu...Shikataro Takano: Takeuchi Ryu...Hidekazu
Nagaoka: Kodokan...Sakujiro Yokoyama: Kodokan...Hajime Isogai:
Kodokan...Yoshimaki Yamashita: Kodokan.



Jigoro Kano et Moshe Feldenkrais



Mikinosuke Kawaishi



Jean-Marie Falise, Ichiro Abe et Georges Ravinet



Maurice MINNE

Toute reproduction du présent essai, en tout ou en partie, est strictement interdite sans le consentement écrit de son auteur.
